

Bordereau attestant l'exactitude des informations - FOIX - 0901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 22/08/2024 - B2024/002455 - 2022 B 00150 - 878 015 031 - CHLOMALLIE

Désignation de l'entreprise : SAS CHLOMALLIE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise CENTRE COM.L LA BOURIETTE		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 87801503100015		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 31122023	
		N-1 31122022	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB AC	
Frais de développement *		CX CQ	
Concessions, brevets et droits similaires		AF AG	
Fonds commercial (1)		AH AI	
Autres immobilisations incorporelles		AJ AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL AM	
Terrains		AN AO	
Constructions		AP AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR AS	
Autres immobilisations corporelles		AT AU	
Immobilisations en cours		AV AW	
Avances et acomptes		AX AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS CT	
Autres participations		CU 9 547 734 CV 9 547 734 9 547 734	
Créances rattachées à des participations		BB BC	
Autres titres immobilisés		BD BE	
Prêts		BF 140 300 BG 140 300 215 408	
Autres immobilisations financières*		BH BI	
TOTAL (II)		BJ 9 688 034 BK 9 688 034 9 763 142	
Matières premières, approvisionnements		BL BM	
En cours de production de biens		BN BO	
En cours de production de services		BP BQ	
Produits intermédiaires et finis		BR BS	
Marchandises		BT BU	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV BW	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX BY	
Autres créances (3)		BZ 376 619 CA 376 619 672 974	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD CE	
Disponibilités		CF 10 888 CG 10 888 7 051	
Charges constatées d'avance (3)*		CH CI	
TOTAL (III)		CJ 387 507 CK 387 507 680 025	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW 3 436 3 436 3 861	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO 10 078 977 IA 10 078 977 10 447 028	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 140 300	
(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	
Immobilisations :		Créances :	

Désignation de l'entreprise : SAS CHLOMALLIE

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2.....3.7.6.....1.5.0.....)	DA	2 376 150	2 376 150
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(250 989)	(355 268)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(144 022)	104 279
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 981 139	2 125 161
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	1 226 000	1 226 000
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	5 706 649	6 376 683
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 150 804	704 085
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	14 386	15 099
	Dettes fiscales et sociales	DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	8 097 838	8 321 867
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	10 078 977	10 447 028
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	{ Ecart de réévaluation libre	ID		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 067 684	1 389 219
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS CHLOMALLIE

Néant ☐ *

		Exercice N					Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF		
		FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		FK		FL		
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		0
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR		0
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	41 179	29 804
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX		
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux amortissements* dont fonds de commerce HS - dotations aux provisions					GA	425	425
						GB		
						GC		
						GD		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*							
	Pour risques et charges : dotations aux provisions							
	Autres charges (12)					GE	0	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	41 604	30 228
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(41 604)	(30 228)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	10 191	10 111
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	4 892	5 250
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	7 626	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	22 709	15 361
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	128 891	95 508
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	128 891	95 508
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(106 182)	(80 147)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(147 786)	(110 375)

Désignation de l'entreprise : SAS CHLOMALLIE

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 349	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		497 592
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 349	497 592
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	45 592	333 280
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	45 592	333 280
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(44 243)	164 312
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(48 007)	(50 342)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	24 058	512 953
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	168 080	408 674
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(144 022)	104 279
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP		
	{ - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	10 191	10 111
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	44 596	6 631
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 dont cotisations Madelin A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
Moins value sur cession de titres		45 592		
Ajustement dettes fournisseurs				1 349
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs

CERTIFIÉ
CONFORME

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 10 078 977.18 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un déficit de 144 021.53- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Depuis le 01/01/2021 les sociétés PYREVAL et CHLOMALLIE forment un groupe intégré fiscalement. La société PYREVAL supporte son impôt comme en l'absence d'intégration fiscale.

**CERTIFIE
CONFORME**

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	140 300	140 300	
Impôts sur les bénéfices	122 316	122 316	
Groupe et associés	244 112	244 112	
Débiteurs divers	10 191	10 191	
TOTAL	516 919	516 919	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	80 000		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	1 226 000	1 226 000		
Emprunts et dettes et crédit à plus de 1 an à l'origine	6 932 649	676 495	2 771 841	3 484 313
Emprunts et dettes financières divers	2 719	2 719		
Fournisseurs et comptes rattachés	14 386	14 386		
Groupe et associés	1 148 085	1 148 085		
TOTAL	9 323 838	3 067 684	2 771 841	3 484 313
Emprunts remboursés en cours d'exercice	670 034			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	10.0000	237 615			237 615

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres immobilisations financières	10 300
Autres créances	10 191
Total	20 491

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 719
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 986
Total	11 704

Charges à répartir sur plusieurs exercices

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais d'émission des emprunts	3 436	
Total	3 436	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	9 547 734		
Autres créances	235 100		
Emprunts et dettes financières diverses	1 073 813		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	1 226 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 706 649
Total	6 932 649

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		1 743 824
CAUTION SOLIDAIRE SAS PYREVAL PRET 1670KE	1 165 298	
CAUTION SOLIDAIRE SAS PYREVAL PRET 830KE	578 526	
Total (1)		1 743 824
(1) Dont concernant les filiales		1 743 824

Engagements reçus



Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS CHLOMALLIE
09100 PAMIER

Page : 14

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50% - PYREVAL - Participations détenues entre 10 et 50 %	4 743 639	6 309 162	95,25	9 546 834	9 546 834			51 745 781	756 226		
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- MOINS VALUE ACCORD FIN CESSION TITRES	45 592	67560000
Total	45 592	

**CERTIFIE
CONFORME**

CHLOMALLIE
Société par actions simplifiée au capital de 2 376 150 euros
Siège social : Centre commercial La Bouriette - BP 90169,
09100 PAMIER
RCS FOIX 878 015 031

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à – 144.022 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice - 144.022 euros

Au Compte « Report à nouveau » qui serait porté de – 250.989 euros à - 395.011 euros.

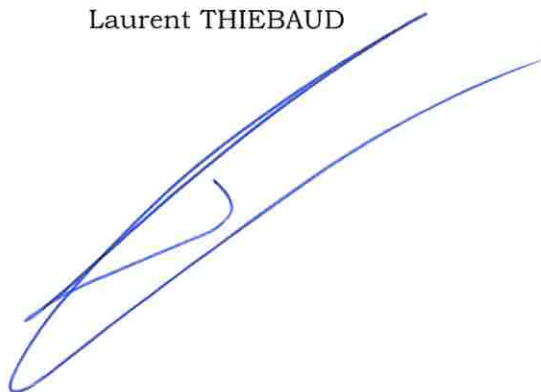
Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 1.981.139 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Laurent THIEBAUD



SERCO PARTNERS
63, rue du Colombier
31676 LABEGE CEDEX

SODECAL AUDIT
449, avenue du Danemark
82000 MONTAUBAN

CHLOMALLIE

SAS au capital de 2 376 150 Euros

Centre Commercial La Bouriette
09100 PAMIERS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

"CHLOMALLIE"

S.A.S au capital de 2 376 150 Euros

Siège Social : Centre Commercial La Bouriette - 09100 PAMIERES

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée Générale de la société CHLOMALLIE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CHLOMALLIE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

33 

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- **Règles et principes comptables**

L'annexe expose les règles et méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes annuels.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- **Estimations significatives**

Nous avons procédé, sur la base des éléments disponibles, à l'appréciation du caractère raisonnable de la valeur d'inventaire des titres de participation à la clôture de l'exercice.

- **Présentation d'ensemble des comptes annuels**

Nous nous sommes assurés de la concordance avec la comptabilité des informations données dans l'annexe, notamment dans le tableau des filiales et participations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Délais de paiement : les dettes fournisseurs ne sont pas significatives à la clôture de l'exercice, il n'y a pas de créances clients.

43 100

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

33 10

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité
- d'exploitation S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Labège et Montauban le, 13 juin 2024

SERCO PARTNERS



Bruno LE BESNERAIS
Commissaire aux comptes

SODECAL AUDIT



Anne Laure DESTUEL
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/202312		Exercice N-1 31/12/202212		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 376 150) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	2 376 150		2 376 150			
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves						
	Report à nouveau	250 989		355 268		104 279	29.35
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	144 022		104 279		248 300	238.11
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	1 981 139		2 125 161		144 022	6.78
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	1 226 000 5 706 649 1 150 804		1 226 000 6 376 683 704 085		670 034 446 719	10.51 63.45
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	14 386		15 099		714	4.73
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	8 097 838		8 321 867		224 029	2.69
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		10 078 977		10 447 028		368 051	3.52

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

3 067 6841 389 219

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits					0	0	100.00
Total des Produits d'exploitation (I)					0	0	100.00
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			41 179		29 804	11 376	38.17
Impôts, taxes et versements assimilés							
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			425		425		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			0			0	
Total des Charges d'exploitation (II)			41 604		30 228	11 376	37.63
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			41 604		30 228	11 376	37.63
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	10 191		10 111		80	0.79
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	4 892		5 250		358	6.82
Autres intérêts et produits assimilés (3)	7 626				7 626	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	22 709		15 361		7 348	47.84
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	128 891		95 508		33 383	34.95
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	128 891		95 508		33 383	34.95
2. Résultat financier (V-VI)	106 182		80 147		26 035	32.48
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	147 786		110 375		37 410	33.89
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 349				1 349	
Produits exceptionnels sur opérations en capital			497 592		497 592	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	1 349		497 592		496 243	99.73
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	45 592		333 280		287 688	86.32
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	45 592		333 280		287 688	86.32
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	44 243		164 312		208 555	126.93
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	48 007		50 342		2 335	4.64
Total des produits (I+III+V+VII)	24 058		512 953		488 895	95.31
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	168 080		408 674		240 595	58.87
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	144 022		104 279		248 300	238.11

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 10 078 977.18 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un déficit de 144 021.53- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Depuis le 01/01/2021 les sociétés PYREVAL et CHLOMALLIE forment un groupe intégré fiscalement. La société PYREVAL supporte son impôt comme en l'absence d'intégration fiscale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	140 300	140 300	
Impôts sur les bénéfices	122 316	122 316	
Groupe et associés	244 112	244 112	
Débiteurs divers	10 191	10 191	
TOTAL	516 919	516 919	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	80 000		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	1 226 000	1 226 000		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	6 932 649	676 495	2 771 841	3 484 313
Emprunts et dettes financières divers	2 719	2 719		
Fournisseurs et comptes rattachés	14 386	14 386		
Groupe et associés	1 148 085	1 148 085		
TOTAL	9 323 838	3 067 684	2 771 841	3 484 313
Emprunts remboursés en cours d'exercice	670 034			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	10.0000	237 615			237 615

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres immobilisations financières	10 300
Autres créances	10 191
Total	20 491

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 719
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 986
Total	11 704

Charges à répartir sur plusieurs exercices

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais d'émission des emprunts	3 436	
Total	3 436	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	9 547 734		
Autres créances	235 100		
Emprunts et dettes financières diverses	1 073 813		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	1 226 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 706 649
Total	6 932 649

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		1 743 824
CAUTION SOLIDAIRE SAS PYREVAL PRET 1670KE	1 165 298	
CAUTION SOLIDAIRE SAS PYREVAL PRET 830KE	578 526	
Total (1)		1 743 824
(1) Dont concernant les filiales		1 743 824

Engagements reçus

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% -PYREVAL - Participations détenues entre 10 et 50 % B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
	4 743 639	6 309 162	95.25	9 546 834	9 546 834			51 745 781	756 226		

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles - MOINS VALUE ACCORD FIN CESSION TITRES	45 592	67560000
Total	45 592	